Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BCL AUTO – Constitution de société

Référence : L017462

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 24 février 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 30/01/2023, il a été constitué une SAS dénommée : BCL AUTO Siège social : 1 rue de la balue, 35400 SAINT-MALO Capital : 2.000€ Objet : Conseil et assistance aux entreprises et particuliers ou organismes en matière de relations publiques, communication interne ou externe, organisation, information, management et développement organisation d'activités touristiques et d'évènements, organisation de manifestations, réceptions, expositions liées à l'automobile, Location de voitures neuves ou d'occasion, courtage automobile. Président : M. Sofiane MARIOTTE, 1 rue de la balue, 35400 SAINT-MALO. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

Consulter cette annonce en ligne